

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU PRESIDENT

DECISION DU 28/09/2023 N° D2023-96

Nomenclature : 1.7

**Acte accompli dans le cadre de la délégation  
donnée par le Conseil d'Agglomération au Président**

**Objet :** Marché n°2021-28 relatif aux travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement et de renforcement AEP sur la commune d'Izernore – Lot n°2 – Renforcement AEP du Réservoir du Pire à la rue de la Mode

**Le Président de Haut-Bugey Agglomération,**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-10,

Vu la délibération du Conseil d'agglomération du 6 octobre 2022 donnant au Président délégation pour « *prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement de tous les marchés, les accords-cadres et leurs avenants dans la limite de 1 500 000 € H.T pour les marchés de travaux et du seuil de procédure formalisée défini par la réglementation pour les marchés de fournitures et services* », à charge pour lui d'en rendre compte au Conseil d'agglomération,

Vu le code de la commande publique et notamment ses articles L2194-1 et R2194-8,

Vu l'article 19.2 du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés de travaux approuvé par arrêté du 8 septembre 2009 relatif aux prolongations de délais d'exécution,

Vu le détail des plus-values,

Vu le projet de modification de marché n°1,

## PREAMBULE

Feuille

N° 33

Le marché n°2021-28 est composé de 2 lots et a pour objets :

- lot 1 : la réalisation de travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement sur la Rue de la Mode, le Chemin de Garenod, l'Impasse de la Maladière et la Rue des Ecoles à Izernore (pose d'environ 960 ml de réseau d'eaux usées et 130 ml de réseau d'eaux pluviales). La topographie de la rue de la Mode ne permettant pas un acheminement gravitaire des eaux usées vers le réseau de transfert de Pont-Royat, les travaux comprennent la création d'un poste de refoulement par pompage en ligne et la pose d'environ 210 ml de réseau de refoulement. Ce lot comprend également des travaux de renforcement et de maillage du réseau d'eau potable sur la rue de la Mode sur environ 910 ml,

- lot 2 : la réalisation de travaux de dévoiement et de renforcement du réseau d'eau potable entre le Réservoir du Pire, situé sur la commune de Béard-Géovreissiat, et la Rue de la Mode à Izernore (pose d'environ 2,5 km de réseau).

La présente modification de marché concerne le lot 2. Ce marché a pour objectif de renouveler la canalisation principale d'alimentation en eau potable de la commune d'Izernore, vieillissante et fuyarde, en la dévoyant en domaine public, et de renforcer sa capacité afin de permettre la mise en conformité de la défense incendie sur le secteur (passage d'un diamètre 150 à un diamètre 200 mm).

Ce marché a été notifié au groupement d'entreprises FAMY (mandataire)/Vincent TP le 30.09.2021 pour un montant initial de 449 120,50 € H.T. Le délai d'exécution était fixé à 20 semaines, y compris période de préparation de 4 semaines.

Ce marché n'avait pas encore fait l'objet de modification de marché.

## **MODIFICATIONS INTRODUITES**

La présente modification de marché contractualise :

- le transfert du marché de FAMY SAS à FAMY TP SASU. En effet, suite à une réorganisation des effectifs du mandataire intervenue en cours d'exécution, une nouvelle société a été créée et a repris le marché dans les mêmes conditions.
- la prolongation de la durée d'exécution du marché de 11 semaines par l'Ordre de Service n°7 soit jusqu'au 15.07.2022, pour tenir compte des aléas rencontrés au cours du marché (présence d'enrobés pollués aux HAP non identifiés en phase d'études, croisement de réseaux non détectés ayant nécessité des dispositions particulières, reprise de branchements en domaine privé ayant nécessité une autorisation des propriétaires, ajout de prestations complémentaires : chambre de comptage et d'écoute, agrandissement de la chambre de raccordement sur la rue de la Mode,...) ;
- l'introduction de 13 prix nouveaux par l'Ordre de Service N°6, et l'introduction de 16 prix nouveaux supplémentaires par le présent avenant, liés aux aléas rencontrés au cours du marché ;
- l'augmentation du montant du marché de 65 747,05 € H.T. Cette augmentation du montant initial du marché de 14,64% fait suite à des variations dans les quantités exécutées (pose de ventouses supplémentaires,

reprise de branchements non initialement prévus suite à la pose de la canalisation en lieu et place dans le hameau de Bussy pour permettre le croisement de réseaux, approfondissement du réseau localement pour éviter des points hauts...), à la réalisation de prestations complémentaires rendues nécessaires par l'identification de nouvelles contraintes (présence de HAP dans les enrobés, croisement d'un réseau de drainage non répertorié ayant nécessité sa démolition et son remplacement...) et à des optimisations permettant à terme une exploitation facilitée des ouvrages créés (chambre de comptage, points d'écoute, agrandissement de la chambre de vannes aval). Le montant total du marché est ainsi porté à 514 867,55 € HT.

### DECIDE

**Article 1 :** D'accepter et de signer la modification de marché n°1 du marché n°2021-28/02 passée avec le groupement d'entreprises FAMY (mandataire)/Vincent TP, qui régularise le transfert du marché de FAMY SAS à FAMY TP SASU, prolonge les délais d'exécution de 11 semaines, régularise/introduit 29 prix nouveaux et augmente le montant initial du marché de 65 747,05 € HT, portant le montant total du marché à 514 867,55 € HT.

**Article 2 :** Les autres clauses du marché sont inchangées.

**Article 3 :** D'inscrire les crédits budgétaires au budget Eau 2023 de la régie de l'Eau.

**Article 4 :** Cette décision sera inscrite aux registres des décisions du Président de Haut-Bugey Agglomération et des délibérations du Conseil d'agglomération, et sera publiée sur le site internet de Haut-Bugey Agglomération.

**Article 5 :** Ampliation de cette décision sera transmise à la Sous-préfecture de Nantua.



Le Président

Michel MOURLEVAT

# Accusé de réception d'un acte en préfecture

Marché N°2021-28 relatif aux travaux de mise en séparatif du réseau

Objet de l'acte : d'assainissement et de renforcement AEP sur la commune d'Izernore -  
Lot N°2 - renforcement AEP du réservoir du Pire à la rue de la Mode.

.....  
Date de décision: 28/09/2023

Date de réception de l'accusé 28/09/2023  
de réception :

.....  
Numéro de l'acte : D202396

Identifiant unique de l'acte : 001-200042935-20230928-D202396-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 1 .7

Commande Publique  
Actes speciaux et divers

Date de la version de la 29/08/2019  
classification :

.....  
Nom du fichier : D2023-96.pdf ( 99\_DE-001-200042935-20230928-D202396-DE-1-1\_1.pdf )